

# 1. Index

SOMMAIRE AVIS (*)			
N°	Objet	Publié le	Page
AV-2024-030	Radiation des titres de capital de "TIMAR"	03/04/2024	2
AV-2024-031	Résultats de l'OPR en vue de la radiation des titres de capital de "TIMAR"	04/04/2024	3
AV-2024-033	Modalités du programme de rachat de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"	04/04/2024	4
AV-2024-034	Modalités du contrat de liquidité de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"	04/04/2024	5
AV-2024-035	Jours non ouvrés pour l'année 2024	08/04/2024	6
AV-2024-036	Détachement du dividende de "IMMORENTE INVEST"	15/04/2024	8
AV-2024-037	Résultats de l'augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances de "MANAGEM"	17/04/2024	10
AV-2024-039	Révision exceptionnelle du flottant de "TGCC S.A"	29/04/2024	12
AV-2024-040	Condition de volume appliquée aux programmes de rachat en bourse	02/05/2024	13
AV-2024-041	Détachement du dividende de "MUTANDIS SCA"	03/05/2024	15
AV-2024-042	Droits de vote de "CFG BANK"	03/05/2024	17

SOMMAIRE INSTRUCTIONS (*)			
N°	Objet	Publié le	Page
-	-	-	-

(\*) L'archive, des avis et instructions, est disponible sur lien suivant :  
<http://www.casablanca-bourse.com/bourseweb/ListActualites.aspx>

## AVIS N° AV-2024-030

Événement	Radiation de titres de capital
Instrument(s) concerné(s)	TIMAR

### - OBJET DE L'AVIS

Radiation des titres de capital de "TIMAR"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5, 6 et 19;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 2.5.6, 2.5.9 et 2.5.10

### - CONTENU DE L'AVIS

Suite à l'Offre Publique de Retrait et à la demande de l'émetteur, la Bourse de Casablanca procédera, le 10/06/2024, à la radiation des titres de capital de "TIMAR".

## AVIS N° AV-2024-031

Événement	Offre publique de retrait en vue de la radiation
Instrument(s) concerné(s)	TIMAR

### - OBJET DE L'ANNONCE

Résultats de l'OPR en vue de la radiation des titres de capital de "TIMAR"

### - RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Initiateurs	Financière Clasquin Euromed
Agissant de concert avec	--
Part de l'offre dans le capital en %	4.15%
Nbre d'actions visées par l'offre	12.486
Prix par action en MAD	660,00
Date début de l'offre	08/03/2024
Date clôture de l'offre	27/03/2024
Conseiller et Coordinateur	Valoris Corporate Finance
SDB chargée de l'enregistrement (côté Acheteur)	VALORIS SECURITIES

### - RESULTATS DE L'OPERATION

Nbre apporteurs d'actions	33
Nbre d'actions apportées	5361
Nbre d'actions attribuées	5361

## AVIS N° AV-2024-033

Événement	Programme de rachat
Instrument(s) concerné(s)	ITISSALAT AL-MAGHRIB

### - OBJET DE L'AVIS

Modalités du programme de rachat de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.1.12 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "ITISSALAT AL-MAGHRIB" tenue le 28/03/2024 et notamment la résolution relative au programme de rachat ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du programme	15/04/2024
Date fin du programme	14/10/2025
Nombre Maximum d'actions	1.500.000
Part du capital concernée (%)	0,17
Prix minimum de vente (MAD)	68,00
Prix maximum d'achat (MAD)	140,00
Société de Bourse	MAROC SERVICES INTERMEDIATION

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

## AVIS N° AV-2024-034

Evénement	Contrat de liquidité
Instrument(s) concerné(s)	ITISSALAT AL-MAGHRIB

### - OBJET DE L'AVIS

Modalités du contrat de liquidité de "ITISSALAT AL-MAGHRIB"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 2.5.3 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale ordinaire de "ITISSALAT AL-MAGHRIB" tenue le 28/03/2024 et notamment la résolution relative au contrat de liquidité ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Date début du contrat	15/04/2024
Date fin du contrat	14/10/2025
Nombre Maximum d'actions	300.000
Part du capital concernée (%)	0,03
Prix minimum de vente (MAD)	68,00
Prix maximum d'achat (MAD)	140,00
Société de Bourse	MAROC SERVICES INTERMEDIATION

### - COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Pour tout complément d'information, la notice visée est disponible sur le lien suivant :

[Cliquez ici](#)

## AVIS N° AV-2024-035

Evénement

Publication jours fériés

### - OBJET DE L'AVIS

Jours non ouvrés pour l'année 2024

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseiller en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment son article 4.1.2;

### - ARTICLE 1

Les jours non ouvrés, à la Bourse de Casablanca pour l'année 2024, sont les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés suivants :

Mois	Dates	DESIGNATION DES FETES
Janvier	1 <sup>er</sup>	Nouvel an
	11	Présentation du manifeste de l'indépendance
	14	Nouvel an Amazigh
Avril	10 (*), 11 et 12	Aïd Al Fitr
Mai	1 <sup>er</sup>	Fête du travail
Juin	17 (*) et 18	Aid Al Adha
Juillet	7 (*)	1 <sup>er</sup> Moharrem
	30	Fête du trône
Août	14	Fête de l'allégeance d'Oued Eddahab
	20	La Révolution du Roi et du Peuple
	21	Fête de la Jeunesse
Septembre	16 (*) et 17	Aïd Al Mawlid Annabaoui
Novembre	6	Fête de la Marche Verte
	18	Fête de l'indépendance

(\*) : Fête mobile à un jour près.

## - ARTICLE 2

Le présent avis annule et remplace l'avis N°117/23 du 13/11/2023.

## AVIS N° AV-2024-036

Événement	Paielement des dividendes
Instrument(s) concerné(s)	IMMORENTE INVEST

### - OBJET DE L'AVIS

Détachement du dividende de "IMMORENTE INVEST"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 4.1.9, 4.1.10 et 4.3.6 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale de "IMMORENTE INVEST" tenue le 04/04/2024 et notamment la résolution relative à la distribution des dividendes ;

### - Caractéristiques de l'opération

Les caractéristiques du paiement des dividendes sont les suivantes :

Exercice	2023
Ticker de l'instrument	IMO
Dividende ordinaire (MAD)	1,00
Dividende exceptionnel (MAD)	--
Dividende global brut (MAD)	1,00
Date de détachement	22/04/2024
Date de paiement	30/04/2024
Centralisateur	CFG BANK



### - Purge et ajustement

La Bourse de Casablanca procédera en date du détachement :

- A la purge du carnet d'ordres dudit instrument ;
- Et à l'ajustement du cours de référence de l'instrument selon la formule suivante : Cours de référence ajusté = Dernier cours traité ou ajusté de l'instrument - Montant du dividende brut de l'instrument.

## AVIS N° AV-2024-037

Événement	Augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances
Instrument(s) concerné(s)	MANAGEM

### - OBJET DE L'AVIS

Résultats de l'augmentation de capital en numéraire et par compensation de créances de "MANAGEM"

### - RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Type d'opération	Souscription en numéraire avec droit préférentiel
Souscripteur(s)	Actionnaires et détenteurs de droits préférentiels de souscription
Date assemblée générale extraordinaire	19/09/2023
Valeur nominale (MAD)	100,00
Prix d'émission (MAD)	1600,00
Nbre de titres à émettre	1.873.368
Montant global de l'opération (MAD)	2.997.388.800,00
Date début souscription	14/03/2024
Date clôture souscription	02/04/2024
Conseiller Financier et Coordinateur Global	Attijari Finances Corp
Société de bourse chargée de l'enregistrement	ATTIJARI INTERMEDIATION
Centralisateur de l'opération	Attijariwafa Bank

### - RESULTATS DE L'OPERATION

Date instance de ratification	15/04/2024
Nombre de titres avant opération	9.991.308

Capital avant opération (MAD)	999.130.800
Nombre de titres après opération	11.864.676
Capital après opération (MAD)	1.186.467.600

## AVIS N° AV-2024-039

Événement	Révision exceptionnelle du facteur flottant
Instrument(s) concerné(s)	TGCC S.A

### - OBJET DE L'AVIS

Révision exceptionnelle du flottant de "TGCC S.A"

### - CARACTERISTIQUES DE LA REVISION

Emetteur	TGCC S.A
Motif	Franchissement à la baisse du seuil de 5% de la participation du MCII CONCRETE LTD.
Facteur flottant avant en %	20
Facteur flottant après en %	30
Date d'effet	07/05/2024

## AVIS N° AV-2024-040

### Evénement

Actualisation mensuelle des volumes appliqués aux programmes de rachat

### - OBJET DE L'AVIS

Condition de volume appliquée aux programmes de rachat en bourse

### - REFERENCES

- Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

Il a été décidé ce qui suit :

### - CONTENU DE L'AVIS

Sur la base des statistiques du mois de avril, les quantités quotidiennes maximales à ne pas dépasser dans le cadre des programmes de rachat sont comme suit :

AFMA	500	JET CONTRACTORS	3,755
AFRIC INDUSTRIES SA	500	LABEL VIE	500
AFRIQUIA GAZ	500	LAFARGE HOLCIM MAROC	1,060
AGMA LAHLOU-TAZI	500	LESIEUR CRISTAL	500
ALLIANCES	42,557	M2M Group	500
AKDITAL	4,096	MAGHREB OXYGENE	500
ALUMINIUM DU MAROC	500	MAGHREBAIL	500
ATLANTASANAD	5,661	MANAGEM	534
ATTIJARIWAFABANK	9,672	MAROC LEASING	500
AUTO HALL	8,543	MED PAPER	2,713
AUTO NEJMA	500	MICRODATA	500
ARADEI CAPITAL	1,846	SODEP MARSA-MAROC	7,722
BALIMA	500	MINIERE TOUISSIT	676
BCP	20,432	MUTANDIS	2,085
BANK OF AFRICA	3,768	OULMES	500
BMCI	1,544	PROMOPHARM S.A	500
SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	500	REALIS.MECANIKES	500
CARTIER SAADA	558	REBAB COMPANY	500
CFG BANK	8,031	RISMA	7,949
CDM	500	RESIDENCES DAR SAADA	91,305
CIH	2,424	S.M MONETIQUE	500

CIMENTS DU MAROC	947	SANLAM MAROC	500
COLORADO	1,778	SALAFIN	500
COSUMAR	5,043	SAMIR	500
CTM	500	SMI	500
DARI COUSPATE	500	SNEP	621
DELATTRE LEVIVIER MAROC	500	SONASID	2,034
DELTA HOLDING S.A	18,517	SOTHEMA	500
DIAC SALAF	500	STOKVIS NORD AFRIQUE	1,705
DISTY TECHNOLOGIES	2,048	STROC INDUSTRIE	595
DISWAY	500	TAQA MOROCCO	624
DOUJA PROM ADDOHA	597,988	TIMAR	500
ENNAKL	1,754	TOTALENERGIES MARKETING MAROC	500
EQDOM	500	TRAVAUX GENERAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A	50,946
FENIE BROSSETTE	1,302	UNIMER	500
HPS	781	Wafa ASSURANCE	500
IB MAROC.COM	500	ZELLIDJA S.A	500
INVOLYS	500		
IMMORENTE INVEST	1,479		
ITISSALAT AL-MAGHRIB	34860		

Le présent avis abroge et remplace l'avis 028/2024 et entre en application à compter du 02/05/2024

## AVIS N° AV-2024-041

Événement	Paielement des dividendes
Instrument(s) concerné(s)	MUTANDIS SCA

### - OBJET DE L'AVIS

Détachement du dividende de "MUTANDIS SCA"

### - REFERENCES

-Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6 ;

-Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 4.1.9, 4.1.10 et 4.3.6 ;

- Vu la décision de l'assemblée générale de "MUTANDIS SCA" tenue le 03/04/2024 et notamment la résolution relative à la distribution des dividendes ;

### - Caractéristiques de l'opération

Les caractéristiques du paiement des dividendes sont les suivantes :

Exercice	2023
Ticker de l'instrument	MUT
Dividende ordinaire (MAD)	10,5
Dividende exceptionnel (MAD)	--
Dividende global brut (MAD)	10,5
Date de détachement	27/06/2024
Date de paiement	10/07/2024
Centralisateur	CFG BANK

### - Purge et ajustement

La Bourse de Casablanca procédera en date du détachement :

- A la purge du carnet d'ordres dudit instrument ;
- Et à l'ajustement du cours de référence de l'instrument selon la formule suivante : Cours de référence ajusté = Dernier cours traité ou ajusté de l'instrument - Montant du dividende brut de l'instrument.



## AVIS N° AV-2024-042

Événement	Droits de vote
Instrument(s) concerné(s)	CFG BANK

### - OBJET DE L'AVIS

Droits de vote de "CFG BANK"

### - REFERENCES

Vu l'article 8.2 des statuts de la société CFG BANK;

### - CONTENU DE L'AVIS

Au 29/04/2024, le capital social de CFG Bank se compose de 35.007.960 actions, dont 19.271.229 actions ayant droit de vote double, pour un nombre total de droits de vote de 54.279.189.